

ABONNEMENT

**Saumur :**  
Un an ..... 30 fr.  
Six mois ..... 16  
Trois mois ..... 8

**Poste :**  
Un an ..... 35 fr.  
Six mois ..... 18  
Trois mois ..... 10

On s'abonne :

A SAUMUR,  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste,  
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne. . . 20  
Réclames, — . . . 30  
Faits divers, — . . . 75

**RÉSERVES SONT FAITES**  
Du droit de refuser la publication  
des insertions reçues et même payées,  
sauf restitution dans ce dernier cas ;  
Et du droit de modifier la rédaction  
des annonces.

Les articles communiqués  
doivent être remis au bureau  
du journal la veille de la repro-  
duction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne  
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.  
L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-  
poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 2 FÉVRIER

PROGRAMME CONSERVATEUR

La circulaire du général Lacretelle, que nous avons publiée avant-hier, nous paraît répondre parfaitement aux désirs du corps électoral de Maine-et-Loire.

Que veut, en effet, notre département si sage et si laborieux? L'ordre, sans lequel tous les efforts sont stériles, l'ordre basé sur la morale; la stabilité, dont depuis si longtemps nous sommes privés, qui seule permet de donner de la suite aux entreprises et que les institutions actuelles sont impuissantes à nous procurer. On sait très bien que nous ne trompons personne quand nous disons que toutes les affaires sont en souffrance; au besoin, la progression du nombre des faillites est là pour le prouver; que l'agriculture, comme le commerce et que l'industrie, périclite; que les transactions diminuent dans une lamentable proportion. Et pourquoi? Parce que le pouvoir est éphémère et sans lendemain, parce qu'il n'a pas d'héritier connu d'avance et surtout parce que les hommes qui le détiennent ne présentent aucune garantie. Le système a été essayé sous toutes ses formes, depuis la République conservatrice jusqu'aux confins de la République anarchiste; il n'a donné que des résultats de plus en plus mauvais. Il est temps de revenir au simple bon sens et d'en finir avec toutes ces expériences désastreuses.

Le général veut la liberté pour les familles de choisir les maîtres de leurs enfants. C'est là un droit naturel qui ne saurait être contesté que par des hommes imbus de fausses notions sur l'autorité dans la famille ou dans l'Etat, ou animés d'une haine de sectaires contre l'idée religieuse. Les républicains prétendent faire toujours appel à l'opinion publique; pourquoi donc nous refusent-ils la liberté? Pourquoi? Parce qu'ils savent bien que si on laissait la concurrence se produire sans entraves, l'enseignement officiel serait déserté. Mais alors de

quel droit se réclament-ils de la volonté du pays?

Notre candidat combattra le gaspillage de nos finances. N'en est-il pas temps? La République a accru notre dette de six milliards depuis son avènement en 1877; elle nous coûte un milliard de plus que la Prusse. Et la plus grande partie de cet argent a passé en rétributions de fonctions inutiles, en entreprises dangereuses et en moyens de persécution. Notre embarras financier est devenu tel qu'on ne peut plus aligner un budget. Le Trésor public est à sec, la fortune des communes est obérée, et si, grâce à un Conseil général conservateur, notre département n'est pas endetté, où en sont les autres? Il est urgent qu'un remède soit apporté à une situation qui devient de plus en plus menaçante; tant pis pour la République si, pour appliquer ce remède, il faut nécessairement détruire une partie de ses œuvres préférées.

La circulaire proteste encore contre les scandales inouïs dont nous sommes les témoins, et avec quelle raison! Il a fallu à un journal toute une page, six grandes colonnes, rien que pour faire l'énumération de nos hontes pendant la seule année 1877, et la liste n'est pas close puisque Wilson est toujours en liberté. Aussi, à l'heure actuelle, a-t-on partout soif d'honnêteté publique. De tous côtés on demande le nettoyage des écuries d'Augias. Les députés qui accompliront ce travail d'Hercule auront bien mérité de la patrie.

Un vaillant soldat comme le général Lacretelle ne pouvait oublier que la société, le droit, l'honneur national, ne sont à l'abri des atteintes que lorsqu'ils sont protégés par de solides institutions militaires. Aussi l'armée est-elle un des principaux objets de sa sollicitude. Il la veut organiser fortement par des règlements stables et en dehors des fluctuations de la politique. C'est la pensée de Monseigneur le Comte de Paris et il faut que cette pensée soit bien juste, puisque des républicains eux-mêmes, en petit nombre, il est vrai, cherchent à se l'approprier. Là encore, assez de confusion,

de tâtonnements et d'expériences!

Si les électeurs pensent comme nous que le programme du général Lacretelle est à la fois sage et patriotique, le 26 février ils l'enverront le défendeur à la Chambre des députés. — P.-A. MICHEL.

(Journal de Maine-et-Loire.)

L'ÉLECTION DE LA HAUTE-SAONE

Le scrutin qui a eu lieu dimanche dans la Haute-Saône s'est terminé par l'élection du candidat républicain. Comme il fallait s'y attendre, les journaux républicains triomphent bruyamment de ce résultat. Il ne nous émeut pas et n'altère en rien notre confiance pour l'avenir.

D'une façon générale, nous ne cesserons de rappeler que, dans les élections partielles, le succès est presque impossible pour un candidat qui doit siéger sur les bancs de la minorité. Les électeurs se disent en pareil cas qu'une unité de plus ne modifiera pas la situation respective des partis. Ils songent en même temps que leurs adversaires politiques, qui resteront malgré tout leurs maîtres, leur feront chèrement payer leur acte d'indépendance. Sans doute, de pareilles préoccupations sont fâcheuses, mais elles sont trop naturelles à la nature humaine pour qu'on puisse faire grand reproche aux électeurs de les éprouver. La plupart se réfugient dans l'abstention. Ainsi s'explique que M. Marquiset ait obtenu 3,000 voix de moins qu'en 1885. Le chiffre des abstentions avait été de 44,000 en 1885. Il a été dimanche de 20,000. La différence est peu supérieure au nombre des voix conservatrices qui ne se sont pas affirmées cette fois sur le nom de M. Marquiset, ce qui justifie absolument notre thèse.

Mais il y a un autre point de vue à considérer. M. Mercier, le candidat élu, a obtenu près de 4,000 voix de moins que n'avait réunies, en 1885, M. Noirot qu'il va remplacer à la Chambre. Il ne viendra certes à l'esprit de personne de constater que, pour l'élection de dimanche dernier, la pression officielle a été au moins aussi énergique,

sinon plus qu'en 1885. Les circonstances, comme nous le disions tout à l'heure, étaient particulièrement favorables pour un candidat républicain. En de pareilles conjonctures, perdre un millier de voix, ce n'est pas même maintenir ses positions — ce qui pour l'administration républicaine aurait déjà le caractère d'un échec — c'est essayer une véritable défaite.

Nous n'avons donc aucun motif de nous décourager en raison du résultat de l'élection. Il montre les républicains en pleine retraite et, avec les électeurs conservateurs, l'honorable M. Marquiset peut revendiquer une large part d'honneur dans l'issue d'une campagne électorale qu'il a menée avec autant d'activité que d'intelligence et qui a permis d'enregistrer des constatations si encourageantes pour nos amis.

ERNEST BAUDOIN.

LES ABANDONS D'ENFANTS

Nous mettons aujourd'hui, sous les yeux de nos lecteurs, non sans une amère tristesse, des tableaux qui prouvent une profonde décadence de l'esprit de famille, sinon dans la France entière, du moins à Paris.

Les abandons d'enfants se multiplient! On se croirait au plus mauvais jours de la Rome païenne!

Voici les statistiques du Bulletin municipal officiel du département de la Seine, récemment publiées :

ABANDONS D'ENFANTS	
En 1880.....	2,730
1881.....	2,834
1883.....	3,151
1886.....	3,257!

Pour les trois premiers trimestres de 1887, le rapporteur constate une telle différence en plus qu'il pousse un véritable cri d'alarme!

De 1880 à 1886, on voit un accroissement de 607 abandons d'enfants!

Ainsi, le crime, ou du moins l'oubli, la méconnaissance, la fuite du plus sacré des

45 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

Une Institutrice à Berlin

Par M<sup>lle</sup> Marie MARÉCHAL

CHAPITRE X

Pour la seconde fois déjà, les tilleuls ont fleuri sous la fenêtre de Giselle: quelle suave odeur! quel parfum bienfaisant! Mais, cette année, les persiennes de la petite chambre obscure sont hermétiquement fermées, et personne n'est plus là pour admirer l'océan de verdure qui réjouissait le cœur de la jeune fille.

Que de fois le soir, quand tout dormait dans l'hôtel, elle est restée appuyée au balcon, respirant l'air pur du jardin et les effluves balsamiques qui montaient jusqu'à elle! Que de fois, la tête dans ses mains, elle est demeurée, de longues heures, absorbée par une contemplation pieuse, adressant à Dieu, du fond de son âme, quelque-une de ces prières muettes qui savent si bien trouver le chemin du ciel!

Mais cette année le jardin reste désert à toute heure, et lorsque les rayons mystérieux de la lune viennent caresser la cime des tilleuls con-

tenaires, ils ne rencontrent plus jamais le doux et mélancolique visage, si bien encadré dans la verdure grimpante de l'étroite fenêtre.

Voilà trois mois que Giselle a suivi la famille de Gastein dans un vieux château seigneurial, patrimoine de la comtesse, et situé tout au fond de la Thuringe. C'est une noble demeure, entourée d'un paysage charmant; mais pour la jeune institutrice, la vie de chaque jour y est peut-être plus dure encore qu'à Berlin, car les rapprochements avec la comtesse sont beaucoup plus fréquents, et le joug paraît intolérable à une nature moins résolue à accomplir son sacrifice envers et contre tout.

Ce jour-là, Giselle donne sa leçon de musique dans un grand salon maintenu frais, en dépit d'une chaleur tropicale, par l'épaisseur des murailles, et l'attention qu'on a eue de garder les stores soigneusement fermés. Les deux aînées sont au piano, et jouent une sonate à quatre mains, sous la direction de leur jeune maîtresse. M<sup>me</sup> de Gastein, assise dans l'embrasure de la fenêtre, devant un métier à tapisserie, laisse de temps à autre son aiguille inactive.

Est-ce pour mieux écouter ce doux *andante* où Mozart a répanda sans compter les tendresses de son âme sereine, ce *scherzo* léger qui semble un sourire entre deux larmes, ou plutôt ce *finale* brillant que Giselle dirige de la voix et du geste,

avec l'enthousiasme contenu de sa nature?

Ne serait-ce pas plutôt pour contempler au-delà de la terrasse ensoleillée, fermée par une balustrade à jour, l'ombre profonde des hautes futaies?

Où, cet œil si froid d'ordinaire s'anime en ce moment. La nature a des charmes si puissants qu'elle finit par agir à la longue sur les âmes les plus insensibles. M<sup>me</sup> de Gastein plonge d'un regard avide dans les profondeurs mélancoliques du parc: là-bas, on rencontre le petit étang, dont les eaux tranquilles miroitent au soleil; plus loin, la claire fontaine qui coule jour et nuit avec un doux murmure. Qu'il est reposant de passer la chaude saison à l'ombre de ces bois mystérieux! Que de feuillages divers! Quelle gamme harmonieuse de couleurs, depuis la nuance pâle de l'acacia jusqu'à la verdure sombre des pins de Norvège!

Quelle erreur est la nôtre! Cette grande dame, au caractère hautain, aux allures aristocratiques, ne se soucie pas plus de Mozart que des harmonies de la nature. C'est une âme insatiable, avide d'argent, et non pas de poétiques jouissances. En ce moment, elle calcule tout bas ce que ces beaux sapins, droits et élancés comme les mâts d'un vaisseau, produiront de planches au débit; elle suppute la quantité de stères de bois qu'on trouvera dans cette coupe, qu'elle-même a

désignée hier au forestier.

Où! c'est une maîtresse femme que M<sup>me</sup> de Gastein! Levée tous les matins avec le soleil, elle sonne, de ses propres mains, une cloche retentissante, placée à l'entrée du corridor qui conduit à son appartement. C'est le signal du réveil pour les domestiques. Malheur à celui qui ne serait pas là vingt minutes après, pour répondre à l'appel! Il recevrait d'abord une verte semonce, puis son congé immédiat à la récidive.

Aussi comme tout marche dans cette opulente maison! Pas de gaspillage! Pas de superflu pour les gens de service! M<sup>me</sup> de Gastein sait, à un gramme près, ce qui doit se manger de pain et de viande à la cuisine.

— Il faut que je rétablisse la fortune de mes filles!... se répète-t-elle chaque jour.

Et elle avance dans la vie, les yeux fixés sur ce but unique. Malheur à ceux qui se trouveraient sur son chemin! — Aussi, tout en détestant la jeune Française, elle apprécie à leur juste valeur ses incontestables services, si faiblement rémunérés. Mais que de raisons pour la haïr! Combien de griefs que cette femme altière, intrigante et perversa, ne pourra jamais pardonner! Quoi! cette étrangère, cette fille sans naissance, est jeune et belle! Elle se permet de surpasser en grâce et en beauté les trois filles bien-simées de la comtesse de Gastein! Or, il

devoirs, montent sans cesse à Paris! Les esprits et les cœurs sont de plus en plus endurcis. Les mères ne veulent plus être mères! Elles ne tuent pas, parce qu'elles craignent le Code pénal, mais elles abandonnent leurs enfants!

Et qu'on ne croie pas que ces abandons d'enfants concernent exclusivement les enfants illégitimes! Un des points les plus navrants du tableau municipal, c'est la proportion relativement énorme des enfants légitimes abandonnés: près de 42 0/0!

Mais quelle est donc, quelle est la cause d'un tel renversement des lois de la nature, d'une telle décadence de la famille, d'une telle corruption des mœurs?

Le rapporteur s'exprime ainsi à ce sujet: « Je crois ne pas me tromper en exprimant l'avis que la cause est due à la facilité d'admission des enfants à l'hospice! »

Quelle tristesse on éprouve en entendant parler ainsi! Quoi! ce serait la facilité des abandons qui provoquerait chez les mères l'oubli des devoirs de la maternité! Mais non, puisque les infanticides n'ont pas diminué: ils sont toujours en France de 170 à 180 par année, 473 en 1886! Il faut donc chercher ailleurs la source du mal.

La source du mal! Ah! nous savons bien où elle est.

Elle est dans l'abaissement des sentiments moraux et religieux des familles! La mère qui ne croit pas en Dieu, redoute les devoirs, pourtant si doux, de la maternité, et porte son enfant à l'hospice! Telle autre qui veut jouir de la vie, sans les embarras que cause un enfant, prend le même chemin! La femme oublie ou ne veut plus savoir que cet enfant a une âme, et que Dieu la lui a confiée; elle étouffe la voix de ses entrailles, le cri de la nature, et elle se décharge de son fardeau!...

Ah! quels drames affreux cachent les statistiques du *Bulletin municipal*! Détournons nos regards de ces hideux tableaux, mais qu'ils nous servent, néanmoins, à retremper nos forces et notre zèle pour la grande tâche qui consiste à restaurer dans les familles populaires de la France l'idée du devoir, c'est-à-dire l'idée de Dieu!

(L'Anjou.)

HERVE-BAZIN.

### HENRI DE PÈNE

Voici le texte des paroles prononcées lundi par M. Lambert de Sainte-Croix sur la tombe de M. Henri de Pène, le sympathique rédacteur en chef du *Gaulois*:

« Avant que cette tombe se referme sur l'un des plus vaillants serviteurs de la cause monarchique, laissez-moi lui dire encore adieu au nom de tous ceux auxquels cette cause est chère.

» Qui de nous pourrait oublier avec quelle éloquence il a revendiqué nos libertés politiques et religieuses, avec quelle loyauté indignée il a flétri la proscription, comme une injure faite à notre temps et à notre pays; avec quel vif sentiment de l'honneur il a protesté en voyant briser, aux mains de nos plus dignes soldats, l'épée dont ils ne s'étaient jamais servis que pour la défense de la Patrie!

est agréable et utile de faire donner à ses trois filles une éducation complète, pour une modique somme d'argent, en revanche, il est dur d'avoir sans cesse devant les yeux ce visage irréprochable, où la haine, plus clairvoyante peut-être que la tendresse, découvre chaque jour une perfection de plus.

Chaque jour aussi ces pensées roulent dans l'esprit de la comtesse, avec un va-et-vient tumultueux, semblable à l'action incessante du flux et reflux des flots de la mer.

— Oui, elle est trop belle, se dit-elle en matière de conclusion, mais je saurai bien lui faire payer ce tort impardonnable; et d'ailleurs elle coûte si peu, et rapporte tant! C'est une vraie trouvaille que m'a faite là mon amie la baronne...

Fidèle à son système d'injustice et mesquine vengeance, M<sup>me</sup> de Gastein, depuis l'arrivée de l'institutrice, n'a pas négligé une seule occasion de faire peser sur elle tout le poids de ses rancunes. Mais c'est peine perdue la plupart du temps, du moins en apparence; toute à sa tâche, Giselle accomplit sans bruit ses devoirs journaliers; elle ne se soucie de rien de ce qui se passe hors de ce cercle étroit. Cette âme fière s'est enivrée à l'extérieur; elle reçoit sans sourciller les ordres les plus impérieux et les plus contradictoires.

— Mademoiselle Duparc, ouvrez cette fenêtre.

» Si la mort est un exemple, l'infatigable écrivain qui n'a laissé tomber la plume qu'en mourant, fidèle à toutes les croyances de sa jeunesse, a donné le plus grand de tous à nos générations trop déshabituées des luttes et des espérances prolongées jusqu'au dernier soupir.

» Nous tous, et vous surtout, messieurs, vous ses confrères et nos amis de la presse, qui partagez notre foi, nous conserverons toujours la mémoire de ce noble cœur et de cet esprit charmant, de ce royaliste intrépide et de ce chrétien éprouvé comme un encouragement à continuer avec la même ardeur, avec la même confiance, le combat où Henri de Pène a prodigué son talent, ses forces et sa vie.

Deux mille personnes se pressaient autour du cercueil d'Henri de Pène.

Nous avons assisté à bien des funérailles, dit le *Gaulois*, nous avons conduit à leur dernière demeure des gens qui avaient occupé le premier plan sur la scène sociale; mais jamais encore nous n'avions vu cette unanimité dans la sympathie et cette fusion extraordinaire des divers ordres sociaux devant un cercueil.

Certains morts ont eu des foules derrière eux; d'autres ont eu des élites d'un parti, d'une classe, aucun encore n'avait entraîné un assemblage de toutes les élites.

Et cependant, celui qu'on honorait ainsi était un journaliste, n'avait été toute sa vie qu'un journaliste.

Il appartenait à cette corporation ouverte qui, injustement, supporte la responsabilité des méfaits qu'on reproche à certains de ses membres, à ce métier, dont on a dit qu'il menait à tout, à la condition d'en sortir.

Eh bien, on eût dit que Paris saisissait cette occasion de prouver que, vis-à-vis de cette corporation et de ce métier, il n'a pas de parti-pris.

On eût dit qu'il éprouvait une sorte de joie funèbre à se grouper autour d'un de leurs représentants dont il avait pu apprécier la vie digne, intègre, loyale, courageuse, admirable.

On ne pourra plus prétendre que le journalisme mène à tout, à condition d'en sortir. De Pène n'en est pas sorti, et il est arrivé à un sommet où ne peuvent prétendre les plus ambitieux.

### Tirage des Emprunts de la Ville de Paris 1855 et 1860

Hier matin il a été procédé à la désignation, par un seul et même tirage, des obligations à rembourser en mars, tant de l'emprunt de 1855 que de l'emprunt 1860.

Ce tirage comprenait 2,399 obligations de chaque série, au total 7,179 obligations.

Les quinze premiers numéros extraits ont droit dans leur ordre de sortie aux lots ci-après:

Le numéro 127,231 gagne 400,000 fr.  
Les quatre numéros suivants chacun 40,000 francs: 404,944 — 92,444 — 29,823 — 75,552.

Les dix numéros suivants chacun 1,000

Fermez ce store. — Lève ces rideaux. — Allez me chercher mon livre. — Appelez Frida.

Et ainsi tout le long du jour.

En dépit du mauvais vouloir de la comtesse, Giselle parvenait à sauvegarder sa dignité, à force de calme et de sérénité paisible. Mais quel travail pour en arriver là! Comme il lui fallait dompter les révoltes d'un cœur naturellement fier, car Giselle était fière!

— C'est là votre seul défaut, mon enfant, lui avait dit la supérieure au jour des adieux. Mais peut-être vaut-il mieux que vous soyez ainsi! Peut-être, en imposant de justes bornes à votre fierté, vous sera-t-elle plus utile que nuisible, dans la situation nouvelle où vous allez entrer.

La leçon de piano venait de finir; les jeunes filles prenaient leur récréation dans le parc, et Giselle, accompagnée de Frida, qui ne la quittait pas plus que son ombre, traversait la terrasse, son ouvrage à la main, pour aller rejoindre ses élèves. Enfin, elle allait jouir d'une heure ou deux de liberté, et elle en profiterait pour avancer sa tapisserie, un devant d'autel destiné à l'église catholique de Sainte-Hedwige, et dont M<sup>lle</sup> Hamon avait voulu faire tous les frais.

(A suivre.)

francs: 81,695 — 443,604 — 81,446 — 24,082 — 448,707 — 45,508 — 448,404 — 432,618 — 403,509 — 96,999.

Le paiement des lots primés aura lieu à la caisse municipale, à l'Hôtel-de-Ville, à partir du 46 mars prochain.

### BULLETIN FINANCIER.

Paris, 1<sup>er</sup> février.

Les cours de nos rentes se montrent de plus en plus fermes et font preuve d'une grande fermeté: 3 0/0, 81.62; 4 1/2 0/0, 106.55.

L'action du Crédit Foncier se négocie à 1,381. Les obligations foncières et communales des diverses séries donnent lieu à des achats nombreux. Les capitalistes s'empressent de mettre en portefeuille un titre qui n'étant pas au pair leur assure pour sa réalisation un bénéfice important.

La Société Générale est solidement tenue à 453.75. La fixité de cours n'a ici aucune signification, les transactions se trouvant limitées par ce seul fait que le titre est nominatif.

Les Dépôts et Comptes courants sont immobiles à 600.

La Foncière-Vie, au moyen d'une combinaison nouvelle n'exigeant qu'une augmentation insignifiante, garantit à ses assurés un capital payable à leur décès, à quelque époque qu'il arrive, ou de leur vivant s'ils atteignent l'âge de 75 ans.

Les Polices A B de l'Assurance financière gardent leur bonne tenue. Par ses garanties de premier ordre et son intérêt annuel, ce titre est digne de figurer dans les portefeuilles les plus sérieux.

L'action de Panama, malgré les quelques ventes à découvert qui se produisent, termine à 290. La prochaine assemblée générale des actionnaires aura lieu le 1<sup>er</sup> mars prochain.

La Compagnie anglaise a fait signifier samedi à la Compagnie Française des Câbles le jugement qui, dans la même journée, a été frappé d'appel. La cause a été appelée mardi et, d'un commun accord, renvoyée à quinzaine pour fixation de jour.

Le marché de nos chemins de fer est sans changement. Les obligations sont très fermes.

### CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

#### Prédictions populaires du temps

LA CHANDELEUR, 2 FÉVRIER

Quand le soleil à la Chandeleur fait lanterne, Quarante jours après il hiverne.

Deux février, la Chandeleur, Le froid pique avec douleur, L'hiver s'apaise ou prend vigueur.

A la Chandeleur verdure, A Pâques neige forte et dure.

Selon que nos vieillards ont dit: Si le soleil se montre et lait A la Chandeleur, croyez Qu'encore un hiver vous aurez.

#### ÉLECTIONS MUNICIPALES

Nous croyons devoir rappeler à nos lecteurs que l'article 44 de la loi du 4 avril 1884 a complètement modifié les lois antérieures au point de vue des conditions de domicile par lesquelles s'acquiert l'électorat.

LE DOMICILE RÉEL, par cela seul qu'il est dûment constaté, confère le droit d'être électeur. INDÉPENDANCEMENT de la durée de l'habitation réelle et effective.

On trouve le domicile réel soit par un ensemble de circonstances, soit par une déclaration à la Mairie.

Ajoutons que les fermiers, domestiques et généralement les personnes attachées au service d'autrui peuvent se prévaloir du domicile de leurs maîtres et demander leur inscription sur les listes électorales sans avoir à justifier d'une durée quelconque de résidence.

Ces principes ont été consacrés par la Cour de Cassation, aux termes de plusieurs arrêts rendus en 1885, 1886 et 1887.

Nous prions instamment les conservateurs de ne pas oublier que jusqu'au 4 février, à minuit, c'est-à-dire après-demain samedi, ils doivent: 1<sup>o</sup> vérifier s'ils sont inscrits sur la liste électorale; 2<sup>o</sup> exiger leur inscription s'ils ont été omis; 3<sup>o</sup> provoquer l'inscription des électeurs omis et la radiation des noms illégalement inscrits.

Nous insistons vivement sur l'importance exceptionnelle de ces opérations, en cette année 1888, où se feront les élections municipales et, peut-être, les élections législatives.

#### ÉCOLE DE CAVALERIE DE SAUMUR.

M. Carbonel de Canisy, capitaine-instructeur d'équitation à l'École de cavalerie, est proposé et classé, au tableau d'avance-

ment (1887), pour le grade de chef d'escadrons.

Ainsi que nous l'avons annoncé hier en dernière heure, M. Klein, médecin-major à l'École de cavalerie, est le premier inscrit dans l'état de classement, par ordre d'ancienneté, des vingt-trois médecins-majors de 2<sup>e</sup> classe inscrits au tableau d'avancement (1887) pour le grade de médecin-major de 1<sup>re</sup> classe.

#### M. le capitaine Picard

Nous annonçons, il y a quelques semaines seulement, que M. le capitaine Picard, professeur à l'École de cavalerie de Saumur, venait de recevoir la croix d'officier de la Couronne de Roumanie pour ses travaux militaires et particulièrement pour ses *Leçons d'Histoire et de Géographie militaires*, qui ont été adoptées dans les Ecoles du royaume. Nous sommes heureux d'apprendre à nos lecteurs que M. le capitaine Picard vient d'être honoré d'une nouvelle distinction, de la part de Sa Majesté le roi de Portugal, qui lui a envoyé la croix de chevalier du Christ.

Et ce ne sont pas là les seuls succès de cet ouvrage, que son auteur a trop modestement publié pour ainsi dire *incognito*, nous laissant apprendre son mérite par les témoignages élogieux de l'Étranger.

Nous félicitons M. Milon, libraire à Saumur, de s'être fait l'éditeur de ces *Leçons d'Histoire et de Géographie militaires* qui, en analysant toutes les guerres et expéditions contemporaines de 1854 à 1888, répondent non-seulement aux nécessités d'études de l'armée, mais aussi bien à la curiosité de tous. C'est d'ailleurs un ouvrage important, à n'en juger que sur la mine, trois gros volumes in-8<sup>o</sup> avec un atlas.

Nous savons de source certaine que M. le capitaine Picard doit publier prochainement une *Histoire de l'École de cavalerie et de la ville de Saumur* à laquelle il travaille déjà depuis longtemps. Les recherches consciencieuses dont nous avons été témoins nous garantissent un ouvrage des plus intéressants pour les habitants de Saumur et pour toute la Cavalerie.

C'est par erreur qu'un journal a annoncé que le colonel d'Abel de Libran, récemment nommé au commandement du 4<sup>e</sup> dragons, avait été désigné pour être chef de la Section technique de la cavalerie.

M. le commandant Prère, du 6<sup>e</sup> dragons, reste chargé des fonctions de chef de la Section technique de la cavalerie, qu'il occupe depuis le départ du colonel Rothwiller. Quant à M. le colonel de Libran, il a été nommé secrétaire du Comité consultatif de la cavalerie.

L'assimilation des vétérinaires militaires aux officiers, sous le rapport des limites d'âge, vient d'être prononcée par un décret présidentiel.

#### Union Saumuroise

SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE, DE TIR ET D'ESCRIME

Le Stand de la rue des Boires sera ouvert tous les dimanches, de 9 heures à 4 heures du matin et de 4 heures à 4 heures du soir, à partir du 5 février 1888.

Des récompenses seront décernées aux meilleurs résultats obtenus, lors de l'assemblée générale trimestrielle du 4<sup>er</sup> avril.

Le Président, G. DOUSSAIN.

#### CLASSE DE 1887

Les jeunes gens de la classe de 1887 pourront s'engager, pendant le mois de février, dans le corps des équipages de la flotte.

Ces engagements sont ouverts au ministère de la marine à Paris et dans les cinq ports militaires. Les intéressés seront reçus comme apprentis marins. Ceux qui exercent les professions de forgeron, chaudronnier en fer ou en cuivre, pourront être admis comme ouvriers mécaniciens sur la production d'un certificat d'aptitude délivré par un arsenal militaire.

#### ÉLECTIONS AU CONSEIL GÉNÉRAL

Le *Journal officiel* vient de publier un décret convoquant, pour le dimanche 49 février:

Les électeurs du canton de Chalonnes-sur-Loire, à l'effet d'élire leur représentant

au Conseil général, en remplacement de M. Chevalier, décédé ;  
Les électeurs du canton de Beaupréau, à l'effet d'élire leur représentant au Conseil général, en remplacement de M. de Mailly de Montjean, démissionnaire.

### Correspondance

St-Hilaire-St-Florent, 2 février 1888.

A Monsieur le Rédacteur de l'Echo Saumurois.

Monsieur,  
Nous lisons dans votre numéro du 1<sup>er</sup> courant la réplique de M. J. Coquebert de Neuville. Profitant, nous aussi, et pour la dernière fois, de notre droit de réponse, nous vous prions d'insérer dans votre prochain numéro la communication suivante :

Holà ! maître Patelin, assez d'insinuations fausses et d'injures inutiles ; revenons aux faits seulement, lesquels n'ont rien de commun avec les idées politiques ou les sentiments religieux.

Avez-vous écrit une lettre signée d'un faux nom officiel, donnant des renseignements faux et diffamatoires ? Oui, n'est-ce pas ? vous l'avez reconnu ! Que la lettre soit adressée à Bouvet, à Doyen ou à Pierre ou à Paul, elle est de vous et contient une infamie ! C'est par cela seul que ceux que vous avez abusés jusqu'ici par vos attitudes de victime doivent être maintenant persuadés que vous ne relevez que du mépris de tous et du nôtre en particulier ; n'insultez pas, disculpez-vous !

Comme dans tous vos actes connus jusqu'ici, vous cherchez à égarer l'opinion publique et à embrouiller les choses pour en tirer profit, à nous de vous dire, non comme conseil, mais comme ordre : A bas le masque ! il a trop trompé tout le monde !

Quant au drapeau, s'il en reste un pour vous abriter, cherchez-le, Monsieur le faux maire, Monsieur le faux négociant : le grand parti des honnêtes gens ne saurait plus vous accepter dans ses rangs.

Oh ! oui, nous avons une façon différente de juger l'honneur ! Cela est vrai, Dieu merci ; nous en parlons en gens qui savent la valeur de ce mot sacré, et vous en parlez comme un Palagon jugerait du grec, sans y rien comprendre !

Vous mentez toujours, mieux encore dans votre dernière élucubration. Vous faites allusion à une séance du conseil municipal et vous dites le contraire de ce qui s'y est passé ! Vous le savez bien, puisque vous y assistiez !

Nous avons trop de cette polémique où nous perdons de notre caractère, sans que le vôtre y puisse trouver un relèvement impossible. Nous ne répondrons plus, nous dédaignons autant les perfidies que vous pouvez tenir en réserve, que nous avons fait fi des faussetés et des injures que vous avez écrites jusqu'ici. Tombez dans l'oubli, c'est tout ce qui vous reste de bien à faire, cela seul convient à la dignité qui vous manque. Nous ne voulons plus même par correspondance avoir aucun contact avec votre triste personnalité.

Agrez, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de nos sentiments très distingués.

BOUVET-LADUBAY.

P.-S. — Pour qu'aucun doute ne puisse rester dans l'esprit de vos lecteurs, relativement à certain « cousin candidat », nous déclarons y être absolument opposés.

### LA DAME DE MONTSOREAU

Le drame du château de la Contancière, PRÈS SAUMUR

L'histoire et le roman

Lundi 30 janvier, a eu lieu au Grand-Opéra, ainsi que nous l'avons dit, la première représentation de la *Dame de Montsoreau*, opéra en 5 actes et 7 tableaux, tiré par Auguste Maquet du roman d'Alexandre Dumas père et d'Auguste Maquet, musique de M. Gaston Salvayre.

Les auteurs ont mis par erreur *Montsoreau* au lieu de *Montsoreau* qui est le nom véritable.

Le *Figaro* commence l'un des comptes rendus de cette importante première par les lignes suivantes :

« La *Dame de Montsoreau* (c'est, par parenthèse, une faute, il faut écrire *Montsoreau*) est un des plus célèbres romans d'Alexandre Dumas et d'Auguste Maquet ; ils en tirèrent un drame que l'Ambigu représenta avec un

énorme succès le 19 novembre 1860 à l'Ambigu-Comique, sous la direction de M. Ritt. Le drame vient à son tour d'engendrer un livret d'opéra, et c'est encore à M. Ritt qu'est échu le soin de le présenter au public.

Le roman et le drame ont rendu populaires les amours de Bussy et de la Dame de Montsoreau. L'histoire est vraie dans son ensemble ; Dumas et Maquet n'en ont altéré que des détails de noms, de dates et de lieux.

La dame de Montsoreau était en son nom Françoise de Maridort, et non Diane de Méridor ; lorsqu'elle épousa le 10 janvier 1576 Charles de Chambes comte de Montsoreau, grand-veneur de France, elle était déjà veuve en première nocces de Jean de Coesmes baron de Lussé. Elle avait vingt-cinq ans lorsqu'elle inspira une vive passion à Louis de Clermont, sieur de Bussy d'Amboise, vaillant homme de guerre, quelque peu brigand de profession, et favori du duc d'Anjou, frère du roi Henri III. Bussy courut de lui-même à sa perte. Il avait eu l'imprudence d'écrire au duc une lettre dans laquelle il se vantait de tenir dans ses filets « la biche du grand-veneur » ; le duc montra la lettre au roi, et le roi, d'accord avec son frère, les qu'ils étaient tous deux de la domination de Bussy, la fit voir à Montsoreau en lui ordonnant de venger son honneur. La comtesse, qui habitait alors le château de la Contancière, à deux lieues de Saumur, fut contrainte par son mari de donner par écrit un rendez-vous à son amant. Bussy accourut ; c'était dans la nuit du 19 au 20 avril 1579 ; au lieu de la comtesse, il ne rencontra qu'une troupe de spadassins contre lesquels il soutint une lutte héroïque. Il allait s'échapper par une fenêtre lorsqu'il fut assailli par derrière et mis à mort, en présence du comte de Montsoreau. Sur ce point capital, l'histoire et le roman se confondent. Le château de la Contancière, qui vit s'accomplir cette terrible aventure, a été démoli en 1827. J'emprunte ces détails au livre très complet publié sur Bussy en 1885 par un savant angevin, M. André Joubert.

Le drame, en devenant livret, a subi de notables modifications ; il a perdu deux tableaux, entre autres celui de la conspiration dans le couvent des Génovéfains, et un personnage de premier ordre, maître Chicot, le fou du roi, le *deus ex machina* de la version primitive.

### LE MONUMENT DE CHATEAU-THIERRY

Le 22 septembre dernier, en gare de Château-Thierry, un wagon, dans lequel étaient des chevaux qui venaient de l'École de Saumur, fut la proie des flammes.

Deux soldats des 25<sup>e</sup> et 27<sup>e</sup> régiments de dragons, qui se tenaient dans le wagon pour la surveillance des chevaux, se trouvèrent asphyxiés : ils expirèrent sans qu'on pût leur porter secours.

Ces malheureux se nommaient Oger et Vigneron.

Une concession gratuite et trentenaire leur avait été réservée dans le cimetière de Château-Thierry, mais les familles réclamèrent le corps de leurs enfants.

Le comité qui avait pris l'initiative et le soin de pourvoir aux obsèques a voulu, néanmoins, élever un monument commémoratif, sur lequel vient d'être mise l'inscription suivante : « A la mémoire des cavaliers Oger et Vigneron, des 25<sup>e</sup> et 27<sup>e</sup> dragons, victimes de la catastrophe du 22 septembre 1887, les habitants de la ville de Château-Thierry. »

### GOUNOD A NANTES

Un dîner de quarante couverts a été offert à Gounod, mardi soir, à l'hôtel de France, par la Société des concerts populaires.

Le préfet, le maire, plusieurs notabilités et représentants de la presse assistaient au dîner.

La musique municipale a donné une sérénade à l'illustre musicien et l'autorité militaire avait organisé une retraite aux flambeaux, qui s'est arrêtée sous les fenêtres de l'hôtel pour jouer l'ouverture de *Mireille*.

Gounod a prononcé quelques paroles de remerciements, puis de nombreux toasts ont été portés à la santé de l'auteur de *Faust* qui s'est montré extrêmement touché de cet accueil enthousiaste.

Gounod dirigera lui-même l'orchestre au festival de demain vendredi.

### LE PRIX DE LA VIANDE

Le prix toujours dérisoire des bêtes de boucherie et le prix de la viande au détail sont l'objet de vives discussions presque partout, car partout les bouchers tiennent le prix de la viande presque au double de sa valeur.

Notre correspondant de Donges nous écrit :

« Les fermiers de notre commune se sont décidés à tuer leurs animaux et à vendre leur viande au détail.

« Nous payons depuis trois semaines la viande 25 à 30 centimes le demi-kilog. Les fermiers sont contents, car ils en retirent une somme double de ce que leur offrent les bouchers. C'est là un résultat que prisent beaucoup les habitants. »

En présence de ce résultat, tout commentaire est superflu.

(Avenir de Saint-Nazaire.)

UN AVEU. — Le *Petit Rennais*, journal républicain, après avoir constaté que les républicains possèdent la majorité dans le Conseil général et dans le Conseil d'arrondissement d'Ille-et-Vilaine, fait les mélancoliques aveux suivants :

« La vérité, la voilà :

« Depuis dix-huit ans on promet aux agriculteurs, aux petits commerçants, aux ouvriers, à tous ceux, en un mot, qui ne vivent pas de leurs rentes, qu'on s'occupera d'eux, que leur sort va être amélioré ; depuis dix-huit ans ils attendent en vain ; la République qu'on leur avait vantée n'a encore rien fait pour eux ; les représentants que le peuple s'était donnés, au lieu de songer à leurs mandats, n'ont eu cure que d'eux-mêmes. Ils ont exploité leurs titres, ne se souvenant de leurs électeurs qu'à la veille de l'expiration de leurs mandats. »

Oh ! comme les républicains s'apprécient bien entre eux !

## Dernières Nouvelles

M. de la Ferronnays questionnera aujourd'hui le général Legerot pour savoir si la deuxième portion du contingent sera convoquée en 1888.

### L'INCIDENT DE DAMAS

Constantinople, 1<sup>er</sup> février.  
M. de Montebello, ambassadeur de France, a été reçu par le sultan qui a montré les dispositions les plus conciliantes à l'égard de la France. Le souverain a proposé à notre ambassadeur la nomination de deux commissaires, l'un français, l'autre ottoman, avec mission de châtier les coupables.

Le steamer le *Coromandel*, sur lequel M<sup>re</sup> le duc d'Orléans se rend aux Indes, est arrivé dimanche matin à Malte. Il a dû toucher hier soir à Port-Saïd.

Une rencontre à l'épée a eu lieu hier entre M. Bauer, rédacteur du *Gil-Blas*, et M. Louis Vignon, ancien chef de cabinet de M. Rouvier.

M. Vignon a été blessé au bras gauche.

Le possesseur du billet n° 4,008,064 de la loterie coloniale, qui a gagné le gros lot de 400,000 francs, est un garçon d'hôtel du Faisan-Doré, de Brive, nommé Tautzia. Il en a prévenu hier matin, par deux télégrammes, l'administration de la loterie.

Par suite de l'amoncellement des neiges, la machine du train 2 bis a déraillé à Dompierre, près de Sainte-Menehould (Marne). Il n'y a pas eu d'accident de personne.

Le train 2374 a été arrêté par les neiges entre Houdain et Barlin (Nord).

Une machine envoyée au secours du train 4905 en détresse près de Cambrai a rencontré la machine du train 6.

Le chauffeur de la première machine a été grièvement blessé.

### INCENDIE A TOURCOING

Tourcoing, 1<sup>er</sup> février.  
Un violent incendie a éclaté ce matin à six heures dans les magasins de laines peignées de la filature Malfait-Desurmont.

Les dégâts sont actuellement évalués à 500,000 fr.

L'eau manquait par suite de la gelée.

### Dépêche télégraphique.

Service spécial de l'ECHO SAUMUROIS

Paris, 1<sup>er</sup> février, 1 h. 25, soir.

M. le général Legerot a déclaré au conseil des ministres de ce matin qu'il serait questionné par M. de la Ferronnays sur l'appel de la deuxième section du contingent.

Le conseil a décidé, sur la proposition de M. Tirard, que le ministre répondrait seulement au moment de la discussion du budget de la guerre.

Le conseil s'est ensuite occupé longuement de l'incident de Bouchez.

M. Flourens a déclaré à ce même conseil des ministres que les négociations franco-italiennes sont poussées activement. Une entente définitive est devenue très probable.

M. Loubet explique l'économie du projet relatif aux employés de chemin de fer dont la discussion soulève au Sénat beaucoup d'objections.

### Grand Théâtre d'Angers.

Jeudi 2 février,

Rigoletto, opéra en 4 actes, de Verdi.  
Le Feu au Couvent, comédie en 1 acte.

### Théâtre de Saumur

Direction : JUSTIN NÉE

LUNDI 6 Février 1888,

### MA FEMME MANQUE DE CHIC

Comédie en 3 actes,  
de MM. William Busnach et H. Debruit.

Le spectacle commencera par :

La Corde sensible, vaudville en 1 acte, de Clairville.

Quand les impuretés du sang se portent sur la peau, elles occasionnent, selon le cas, le plus grand nombre des maladies de la peau, telles que boutons sur la figure et sur le corps, furoncles, clous, abcès, ulcères, eczéma, dartres, etc., etc. Toutes ces affections ne sont qu'un moyen par lequel le sang cherche à se débarrasser des impuretés que les voies naturelles ne suffisent pas à lui enlever. Dans cet état, il faut stimuler les intestins et les voies urinaires en faisant usage des Pilules Suisses qui, par leurs propriétés diurétiques et amères, sont d'une efficacité incontestable dans le traitement de toutes ces affections.

### EPICERIE CENTRALE

Maison GEORGES DOUESNEL, 28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur.

### Cafés supérieurs

NOUVEAUX MÉLANGES faits avec les sortes les plus estimées.

4<sup>o</sup> qualité, le 1/2 kilog. 2 f. 50  
Mélange extra, le 1/2 kilog. 2 80  
Mélange exquis, sorte supérieure, le 1/2 kilog. 3 »

Librairie ABEL PILON, rue de Fleury, 33, PARIS

### A. LE VASSEUR & C<sup>e</sup>, ÉDITEURS

LIVRAISON IMMÉDIATE  
de tous les Ouvrages de la Librairie française ;  
de toutes les Partitions et Publications musicales ;  
DE TOUTES LES PUBLICATIONS ARTISTIQUES  
Gравures,eaux-fortes, Gravures en couleurs, etc.  
AU MÊME PRIX QUE CHEZ L'ÉDITEUR  
Payable CINQ FRANCS par mois PAR CHAQUE CERTAIN DU  
FRANC D'ACQUISITION.  
ESCOMPTE AU COMPTANT. — ENVOI FRANCO des CATALOGUES

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux.  
« obtiennent mille guérisons par an dans les hôpitaux. » Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois à Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Pommades MAHON à Saumur, à la pharmacie GARLIN. — Paris, rue Rivoli, 30.

LA VÉRITABLE EAU DENTIFRICE  
DE  
**BOTOT**  
est seule approuvée  
L'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS  
Sa supériorité sur les autres dentifrices est donc bien affirmée par une aussi sérieuse recommandation ; aussi l'emploi simultané de l'EAU et de la POUDRE de BOTOT est-il spécialement indiqué.  
Exiger la signature : M. J. BOTOT.  
ENTREPOT : 229, Rue Saint-Honoré, PARIS  
France & Étranger : Chez les Principaux Commerçants

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Étude de M<sup>e</sup> PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

**VENTE AUX ENCHÈRES**

**DE TABLEAUX**

Des meilleurs maîtres,

Le LUNDI 6 FÉVRIER 1888, à une heure du soir, et jours suivants, s'il y a lieu, à Saumur, salle des ventes, rue d'Orléans, n° 55.

Au comptant, plus 10 0/0.

Exposition publique le dimanche 5 février, de 1 heure à 8 heures du soir. (63)

Étude de M<sup>e</sup> BRETON, notaire à Varennes-sous-Montsoreau.

**A VENDRE**

A L'AMIABLE

**DIVERS IMMEUBLES**

Situés communes de Varennes-sous-Montsoreau et de Chouzé-sur-Loire,

Consistant en : maisons, terres et prés, formant 27 articles, d'une contenance totale de 8 hectares 29 ares 43 centiares.

Voir les placards affichés.

Pour les renseignements et pour traiter, s'adresser, soit à M. GAUCHAIS, maire de Varennes, soit à M<sup>e</sup> BRETON, notaire. (58)

**A VENDRE**

UNE

**MAISON BOURGEOISE**

Située au Pont-Fouchard,

Comprenant : salle à manger, cuisine, chambres à coucher, écurie, remise, caves voûtées, jardin bien planté, avec bassin.

S'adresser à M. GIRARD, expert, rue Dacier, 28. (48)

**A LOUER**

Pour la Saint-Jean 1889,

**TRÈS GRAND MAGASIN**

A deux ouvertures,

Situé rue du Puits-Neuf, 21.

S'adresser à M. et M<sup>lle</sup> JAGOT, rue d'Orléans, 76, Saumur. (869)

**A LOUER**

Pour la Saint-Jean 1888,

**UNE PETITE MAISON**

Faisant le coin de la rue Dacier et de la rue du Marché-Noir.

S'adresser à M. Raymond GIRARD, rue Dacier, 24, ou à M<sup>e</sup> AUROYER, notaire, place de la Bilange. (46)

**CAVE A LOUER**

Petite chambre garnie ou non garnie à louer

S'adresser au bureau du journal.

**A VENDRE**

A Saumur,

**COFFRE-FORT**

Système Haflner alné.

S'adresser au bureau du journal.

**A VENDRE**

Au Comptant

Fûts vides à retourner

Chez M. Louis DUVAU aîné, négociant à Varrains, près Saumur :

Vins blancs des Côteaux à 80 et 100 francs la barrique ;  
Vin rouge nouveau à 80 fr. ;  
Vin rouge supérieur à 100 francs ;  
Vin rouge vieux, couleur foncée, à 120 francs.  
Ces vins pèsent 8 1/2 à 10 degrés.  
Des échantillons sont envoyés sur demande.

**CHAPPELLERIE SAUMUROISE**

29, rue de la Comédie, à SAUMUR

**FONTAINE**

GÉRANT.

Les Articles de Chapellerie, de 1<sup>er</sup> choix et des dernières Modes, se trouvent dans les Magasins de M. GILARD, 29, rue de la Comédie, à Saumur.  
Bon Marché sans précédent, sans nuire au Bon Gout, ni à la QUALITÉ.

**Offres et Demandes**

ON DEMANDE à prendre un petit magasin ou un café achalandé. S'adresser au bureau du journal.

M<sup>me</sup> RICHARD, rue Saint-Jean, 20, demande une apprentie pour les Modes. (64)

ON DEMANDE un apprenti boulanger de 16 à 18 ans. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un garçon de course, 16, rue d'Orléans.

M<sup>me</sup> VERON, bien connue à Saumur par ses travaux à l'aiguille en tous genres, donnera, chez elle et à domicile, des leçons de français et de travail aux enfants et à toutes les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance.  
Bue d'Orléans, n° 1.

Un MÉNAGE de confiance ayant un peu d'âge, demande, pour la Saint-Jean, une place, l'homme jardinier, la femme concierge ou femme de basse-cour.  
S'adresser au bureau du journal.

UN MÉNAGE désire se placer, le mari comme valet de chambre et la femme comme femme de chambre ou lingère. Bonnes références. S'adresser au bureau du journal.

**A VENDRE**

Bouteilles Champenoises renforcées

Très bonnes conditions.

S'adresser à M. CH. JUBEAU, chef de caves à Saint-Hilaire-Saint-Florent.

**Cours de Guitare, de Solfège**

Leçons d'Espagnol

PAR

**M. MIGUEL ARAN**

30, rue Saint-Nicolas.

**LE COLLÈGE DE SAUMUR**

PRÉPARE AUX

**ÉCOLES D'ARTS ET MÉTIERS**

ET A L'EMPLOI

**D'Elève Mécanicien des Equipages de la Flotte**

L'Atelier d'Ajustage du Collège de Saumur, ouvert le 1<sup>er</sup> Mars 1884 avec Cinq Étaux seulement, contient aujourd'hui Quarante-huit Étaux, Deux Moteurs, Cinq Tours, Deux Machines à Percer, Un Étau-Limeur, Une Machine à Raboter, Une Machine à Fraiser.

**LESSIVE-IRIS** LE PAQUET 0 fr. 35

Blanchit et parfume le linge sans l'attaquer

Se recommande spécialement aux mères de famille pour le blanchissage du linge des bébés.

La plus économique des Lessives connues.

En vente chez M. GONDRAND, et principaux épiciers. Vente en gros : JOUTEAU et CAMUS, Poitiers. (287)

**DENTS** SANS PALAIS NI CROCHETS

**Léon A. Fresco**

Chirurgien-Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES

SAUMUR

Extraction, Aurification - Prix modéré.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 1<sup>er</sup> FÉVRIER.**

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Clôture précé <sup>de</sup>	Dernier cours.		Clôture précé <sup>de</sup>	Dernier cours.		Clôture précé <sup>de</sup>	Dernier cours.		Clôture précé <sup>de</sup>	Dernier cours.
3 %	81 50	81 75	Est	790	790	Obligations			Gaz parisien	619	619
3 % amortissable	85 05	85 20	Paris-Lyon-Méditerranée	1352 50	1355	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	536	537	Est	388 50	390 50
3 % (nouveau)	81 05	81 75	Midi	1150	1150	1865, 4 %	528	529	Midi	399 75	399 40
4 1/2 % (nouveau)	107 85	107 60	Nord	1530	1522 50	1869, 3 %	412	411	Nord	406	406 75
Obligations du Trésor	512	512	Orléans	1381 25	1330	1871, 3 %	399	398 25	Orléans	401 50	401 25
Banque de France	3910	3845	Ouest	890	892 50	1875, 4 %	522 50	520 50	Ouest	397	397 50
Société Générale	452 50	452 50	Compagnie parisienne du Gaz	1395	1400	1876, 4 %	524	522	Paris-Lyon-Méditerranée	397	397 50
Comptoir d'escompte	1065	1063 75	Canal de Suez	3070	2973 75	Bons de liquid. Ville de Paris	529	527 75	Paris-Bourbonnais	395	397 50
Crédit Lyonnais	572 50	575	C. gén. Transatlantique	515	517 50	Obligations communales 1879	482 50	483	Canal de Suez	597 50	598 75
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1380	1380	Russe 5 0/0 1870	101	100 20	Obligat. foncières 1879 3 %	484	484	Panama 6 0/0	380	387
Crédit mobilier	305	305				Obligat. foncières 1 83 3/4 %	383 75	383			
Canal Intér.-Panama	295	291 25									

**CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR**

LIGNE DE L'ÉTAT										LIGNE D'ORLÉANS														
SAUMUR - MONTREUIL - THOUARS - LOUDUN - POITIERS										ANGERS - SAUMUR - TOURS														
STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir	
Saumur(ori.)	2 03	6 53	»	»	1 38	4 16	8 34	Saumur(ori.)	7 57	11 54	1 35	3 05	5 42	11 7		Angers	2 19	6 30	8 45	11 29	2 57	5 32	9 25	
Saumur(état)	»	6 50	8 31	10 37	»	4 13	8 30	Saumur(état)	»	8 10	12 09	»	3 17	5 54		La Ménitré	2 52	7 10	9 10	12 08	3 42	6 13	10 05	
Nantillyhalte	»	7 03	8 37	10 44	»	4 26	8 43	Nantilly	»	8 19	12 18	»	3 26	6 03		Les Rosiers	»	7 19	9 18	12 17	3 52	6 42	»	
Varr.-Chacé	»	7 09	8 48	10 53	»	4 32	8 49	Vernantes	»	8 22	12 31	»	3 29	6 14		St-Clément	»	7 26	»	12 24	3 59	6 29	»	
Brézé-s.-Cyr	»	7 17	9 03	11 11	»	4 40	8 56	Noyant-Méon	»	8 29	12 59	»	3 39	6 24		St-Martin	»	7 33	»	12 31	4 07	6 36	»	
Montreuil(a)	»	7 21	9 09	11 15	»	4 53	9 08	Chât.-d-Loir	»	8 29	12 59	»	3 40	6 25		Saumur(a)	»	7 32	7 46	9 34	12 44	4 20	6 49	10 24
— (départ.)	»	7 24	9 11	11 17	»	4 56	9 11									— (départ.)	»	7 37	7 52	9 37	12 48	4 31	6 58	10 34
Thouars	»	7 28	9 15	11 21	»	5 00	9 15	Varennes	»	8 33	13 03	»	3 41	6 26		Port-Boulet	»	7 41	8 05	9 48	12 51	4 33	7 06	10 40
Loudun	»	7 32	9 19	11 25	»	5 04	9 19	Port-Boulet	»	8 37	13 07	»	3 43	6 28		Langeais	»	7 45	8 19	10 19	13 03	4 35	7 08	10 46
Poitiers	»	7 36	9 23	11 29	»	5 08	9 23	Tours	»	8 41	13 11	»	3 45	6 30		Tours	»	7 49	8 23	10 23	13 07	4 37	7 10	10 48

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-ville de Saumur

Certifié par l'imprimeur soussigné.